

# L'évolution de la fonction publique et des principes qui la régissent

## Déclaration du groupe Environnement et nature

Le gouvernement a demandé au CESE de mener une réflexion prospective sur l'évolution de la fonction publique « afin de dresser les pistes de ce qu'elle devra être à un horizon de moyen terme ». Notre institution est ici pleinement dans son rôle. ». Parallèlement aux consultations nécessaires de la fonction publique, il était pertinent d'engager ce débat au sein de la société civile organisée, pour une fonction publique à même de répondre aux « exigences en évolution constante des citoyens », ainsi que le stipule la lettre qui nous mandate.

Le groupe environnement et nature approuve la démarche de définition préalable des missions de la fonction publique, fondée sur le caractère indissociable des « piliers » de la durabilité, en amont de toute décision politique sur les effectifs et les moyens.

En effet, les enjeux économiques et budgétaires, sociaux et environnementaux, tous essentiels, doivent être traités ensemble et non séparément, pour chaque grand domaine de politique publique. Traiter l'enjeu budgétaire seul en lui subordonnant les autres ne peut que conduire à de graves dégâts pour la cohésion sociale comme pour les politiques de préservation de la biodiversité et du climat. Cette approche d'ensemble est une bonne occasion pour l'État et les collectivités, de prouver que leurs discours sur le développement durable dépasse le simple affichage, et qu'il permet bien de structurer les décisions publiques.

La double nécessité pour la fonction publique de prendre en compte les enjeux de long terme, et l'écoute des citoyens d'aujourd'hui, est citée, à juste titre, par l'avis. Mais l'articulation entre ces deux préoccupations, parfois contradictoires, justifierait d'améliorer les consultations de citoyens et d'acteurs de la société ainsi que la définition des objectifs assignés à la fonction publique. Le groupe environnement et nature aurait souhaité que l'avis aille plus loin sur ces questions.

La fonction publique, par son expertise propre, a un rôle important à jouer dans la continuité et la mise en œuvre des décisions de politique publique. Cette expertise doit contribuer à éclairer les débats de société au-delà du cas spécifique des lanceurs d'alerte.

Le groupe environnement et nature a voté cet avis et tient à saluer l'esprit de consensus des rapporteurs qui a permis de faire converger les positions sur les principes fondateurs de la fonction publique comme sur les démarches de définition de son action. Cette capacité à développer des approches communes est un signal encourageant qu'envoie le CESE pour la définition des politiques publiques de long terme, notamment celles touchant aux questions environnementales.

En cette période de débats sur l'avenir de notre pays, le groupe environnement et nature rappelle la nécessité de ne pas sacrifier l'intérêt général sur l'autel de visions de court terme.